

# l'Estafette

## Anvinoise



Novembre 2018 N° 28

Le journal d'informations communales



### EDITORIAL

Vous l'attendiez depuis plusieurs mois, l'Estafette est de retour.

Vous y lirez des informations sur la vie de votre commune, vous y verrez des illustrations que nous ne souhaiterions plus rencontrer, vous y découvrirez les projets en cours.

J'attire votre attention sur l'invitation pour le 11 novembre prochain. Il est de notre devoir à chacun de faire mémoire des événements passés au siècle dernier. Avec leurs enseignants, les enfants du RPC seront présents lors du défilé et apporteront leur contribution. Nous sommes également invités à pavoiser nos habitations (certains l'avaient déjà fait pour la finale de la coupe du monde de football). Je vous invite à lire le poème « Aux hirondelles » écrit en 1916 par Clovis GRIMBERT (natif d'Erin, dont nous célébrons le centenaire de la mort). Celui-ci nous encourage à œuvrer pour la paix.

A chacun d'en prendre sa part dans ces temps parfois troublés, mais qui ne sont rien par rapport à ceux que d'autres vivent sous d'autres latitudes.

**André OLIVIER, Maire d'ANVIN**

### 1918-2018 : cent ans déjà !

Commémoration de l'Armistice de 1918

**Dimanche 11 novembre 2018**

11h00 : Place du Bicentenaire,  
rassemblement.

11h15 : Départ du défilé.

11h30 : Place de la Mairie :

Recueillement devant le monument aux morts

Dépôt de gerbe

Participation des élèves du RPC

Vin d'honneur

Distribution de friandises aux enfants présents au défilé.

Un repas dansant sera servi à partir de 13h 30 à la salle des fêtes pour les aînés inscrits.

Espérant vous rencontrer lors de cette cérémonie.

## **RES : Relais Emploi Solidarité.**

A Fruges, à St Pol, vous pouvez joindre l'association au 03 21 03 43 33. La priorité est donnée aux personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Relais Emploi Solidarité les aide à trouver un emploi temporaire rémunéré afin de garder le contact avec le monde du travail et parfois même pour acquérir de l'expérience. Ceci n'est réalisable que si des partenaires font appel à RES. C'est pourquoi l'association recherche constamment des entreprises, collectivités locales, agriculteurs, bailleurs sociaux, associations et même des particuliers qui ont besoin de main d'œuvre à court ou long terme.

## **LA FIBRE ARRIVE CHEZ VOUS**

Une réunion publique a eu lieu le lundi 24 septembre 2018 à la Salle des Fêtes de Saint Pol sur Ternoise. Au cours de celle-ci, nous apprenons que la région HDF délègue l'installation de la Fibre Optique à la Société Cap Fibre, qui déploie et exploite le réseau public Très haut débit en Fibre optique dans les zones rurales du Nord et de Pas-de-Calais.

L'objectif de cette société est de créer l'égalité pour tous à l'accès à la Fibre. (débit plus rapide que l'ADSL) Une fois le réseau installé, il est commercialisé aux fournisseurs d'accès internet.

Etaient présents lors de cette réunion 5 fournisseurs d'accès : - Coriolis – K-net – Nordnet – Ozone – Vidéofutur. Les fournisseurs d'accès traditionnels (SFR, BOUYGUES) passeront à la fibre en milieu rural dans un délai de 4 à 6 mois selon CAP FIBRE ; le fournisseur Orange n'ayant pas contractualisé encore les droits à l'accès avec le service public, il n'est pas possible de savoir quand l'accès à la fibre avec Orange sera prévu, si un accord est trouvé.

Pour pouvoir accéder à la Fibre, il vous suffit de :

- choisir un fournisseur d'accès internet.
- souscrire un abonnement.

Pour toutes questions, vous pouvez vous adresser aux différents fournisseurs d'accès.

Vous pouvez tester votre éligibilité sur le site [www.capfibre.fr](http://www.capfibre.fr)  
et y trouver les différents fournisseurs d'accès

Des permanences vont être mises en place en mairie pour faciliter les démarches.

### **Les personnels, au service de la population, sous la responsabilité des élus :**

\*en mairie : Nathalie B, Christelle P, Nathalie K

\*auprès des enfants et du RPC : Christelle P, Nathalie K, Dolorès M, Catherine G, Valérie H

\*pour l'entretien des bâtiments : Valérie H, Catherine G, Nathalie K

\*aux services techniques : Jean Charles W, Pascal D (en arrêt depuis octobre 2017) Julien D, Yannick L, Geoffrey et Frédéric en contrats aidés

*Dans des conditions parfois difficiles, chacun œuvre pour le bien commun. Même si des améliorations sont toujours possibles, sachons reconnaître et respecter leur travail.*



<b>MAITRE D'OUVRAGE</b> <b>COMMUNE D'ANVIN</b> 238 rue d'Heudin B.P. 1 - 62134 ANVIN ☎ 03 21 03 56 72 - Fax : 03 21 03 56 73	
<b>PROJET</b> Réalisation des aménagements et rénovation extérieure de La Poste (agencement) de la commune	
<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b> Déposé par la commune d'Anvin - PC 07 062 036 17 0002 du 14/03/18	
<b>ARCHITECTE</b> Eric REVET 77 rue des Fontaines 62130 POULTRICOURT ☎ 03 21 03 56 72 - Fax : 03 21 03 56 73	<b>BUREAU DE CONTROLE initial C.T. et SPS</b> VENTAL 10 rue de la Poste 236 23 Anvin - 62000 ANVIN ☎ 03 21 03 56 72 - Fax : 03 21 03 56 73
<b>LOTS</b>	<b>ENTREPRISES</b>
LOT 1 : MAINTIEN DES EXISTANTS	<b>ENTREPRISE LABANT RTP</b> 14 rue de la Poste - 62134 ANVIN ☎ 03 21 03 56 72 - Fax : 03 21 03 56 73
LOT 2 : MAINTIEN DES EXISTANTS	<b>GAS SARRU</b> 12 rue de la Poste - 62134 ANVIN ☎ 03 21 03 56 72 - Fax : 03 21 03 56 73
LOT 3 : TRAVAUX DE SUPPLÉMENTAIRE	<b>Charles DELATTRE</b> 12 rue de la Poste - 62134 ANVIN ☎ 03 21 03 56 72 - Fax : 03 21 03 56 73
LOT 4 : MAINTIEN DES EXISTANTS	<b>ENTREPRISE HOPITAL</b> 12 rue de la Poste - 62134 ANVIN ☎ 03 21 03 56 72 - Fax : 03 21 03 56 73
LOT 5 : MAINTIEN DES EXISTANTS	<b>BOH GRESSIER</b> 12 rue de la Poste - 62134 ANVIN ☎ 03 21 03 56 72 - Fax : 03 21 03 56 73
LOT 6 : MAINTIEN DES EXISTANTS	<b>ENTREPRISE LABANT RTP</b> 14 rue de la Poste - 62134 ANVIN ☎ 03 21 03 56 72 - Fax : 03 21 03 56 73
LOT 7 : MAINTIEN DES EXISTANTS	<b>SABL LAUREN</b> 12 rue de la Poste - 62134 ANVIN ☎ 03 21 03 56 72 - Fax : 03 21 03 56 73

## TRAVAUX :

### Autour de la mairie.

A la suite de l'installation de la chaufferie bois en 2015 pour la mise en place d'un réseau de chaleur desservant l'école, la mairie et la poste, l'heure est venue de poursuivre les travaux d'isolation, d'accessibilité, de création de parkings et d'aménagement devant la mairie (dont le déplacement du monument aux morts).

Après l'obtention du permis de construire le 14 mars 2018, la commission d'appels d'offres a retenu les entreprises mieux-disantes pour les différents lots, après l'analyse de M Revet, architecte. Le plan détaillé (consultable en mairie) présente l'ensemble des travaux qui obligent une adaptation des déplacements et des circulations piétonnes et en voiture pour l'accès aux différents services publics. Les règles de sécurité imposent des restrictions qu'il nous faut respecter.



### Autour de l'école.

Le plan, ci-dessus, vous permet de découvrir, que dans un avenir proche, l'accès aux classes se fera par l'arrière de la mairie avec le stationnement à proximité (et la sortie vers la rue d'Heudin par la voie de circulation créée). Davantage de sécurité, éloignement de la voirie principale (avec une vitesse de circulation excessive), plus de places de stationnement (dont une borne électrique pour la recharge de véhicules), espace piétonnier devant la mairie, stationnement de bus sécurisé avec abri pour les voyageurs .



### Autour de la Poste.

Le bâtiment appartenant à la commune, il nous revient d'en assurer la mise en accessibilité PMR et l'entretien. L'escalier provisoire restera jusqu'à la fin des travaux. Les changements de menuiseries et une isolation extérieure permettront un meilleur confort et des consommations énergétiques maîtrisées.

### Au niveau du budget.

Pour ces travaux d'ampleur, un emprunt complète les subventions obtenues (du Département et de l'Etat) pour boucler le budget sans toucher aux taux d'imposition. Des riverains font travailler les mêmes entreprises, dans la même période, et payent directement leurs travaux de clôture, de parking, de réseaux...



## DU COTE DES ASSOCIATIONS



### Restos du Cœur

La campagne 2018-2019 va démarrer le 27 novembre 2018. Les inscriptions seront prises en Mairie d'ANVIN le mardi 30 octobre 2018 de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

La liste des pièces nécessaires à l'étude du dossier est affichée en Mairie d'ANVIN.

### Association des Donneurs de Sang

L'Association des Donneurs de Sang d'Anvin recherche des volontaires pour rejoindre leur groupe de bénévoles afin de les aider, lors des 5 demi-journées, dans leur collecte annuelle.

Vous êtes les bienvenus au sein de cette association. Pour obtenir des renseignements, appelez la présidente Mme Bouchard Nadège au 07.85.00.13.26.



### Comité des fêtes



En 2018, Le Comité des Fêtes a accueilli six nouveaux membres. Il en compte actuellement quatorze. Tous les bénévoles ont donné de leur temps pour vous proposer différentes sorties : le 17 mars, la St Patrick a été fêtée au rythme de la musique irlandaise ; le 21 avril, une soirée hypnose, qui n'a pas recueilli la fréquentation escomptée mais excellente pour les participants. La ducasse de 4 jours a démarré avec un superbe feu d'artifice haut en couleur et a remporté un vif succès, le temps aidant. Notons l'absence des étincelles en raison de la dissolution de l'association le 1er juillet. Le Comité des Fêtes, avec le Syndicat d'Initiative a également apporté son soutien au Grand Prix d'Isbergues.

***A noter : LE MARCHE DE NOËL AURA LIEU LES 15 ET 16 DECEMBRE*** au lieu des 8 et 9 décembre annoncés.  
***L'ARBRE DE NOËL*** sera avancé au ***VENDREDI 14 DECEMBRE*** à 18 heures à la salle des fêtes.



## Calendrier des fêtes Automne/Hiver 2018

### Novembre :

04 : Thé dansant du S.I

11 : Défilé et repas des Aînés

15 et 16 : Beaujolais Nouveau chez Rachelle

### Décembre:

01 : Téléthon

02 : Concert (Entraide Solidarité)

04 : Don du Sang

14 : Arbre de Noël

15 et 16 : Marché de Noël

### Dimanche 6 janvier 2019 : cérémonie des vœux

## Du côté du RPC :

Rencontre avec Mme Leclercq : Directrice en intérim (Ecole Primaire Gaëtan Marichez)

« La rentrée s'est bien passée » a-t-elle déclaré. Suite à une fermeture de classe, le RPC se compose à ce jour de 5 classes :

- Petite section avec Mme Cardon (en remplacement de Mme Louchard)
- Moyenne et grande section avec Mme Leclercq
- CP et CE1 avec Mme Honoré
- CE2 et CM1 avec Mmes Démolin et Magnier ( le vendredi)
- CM1 et CM2 avec Mme Bigot et Mme Leleu (1/4 temps supplémentaire le lundi pour toute l'année scolaire)

Notre RPC accueille, cette année, 121 élèves des 4 communes, de la maternelle au CM2.

Le 12 octobre s'est déroulée l'élection des parents d'élèves (5 titulaires et 5 suppléants)

A noter: comme chaque année, une vente de jacinthes sera organisée pour Noël.

## TARIFS :

\*Restauration scolaire : 3 € pour les élèves.

\*Garderie : 2 € la séance, 5 € pour 3 séances, 10 € pour 7 séances.

\*Accueil de loisirs du mercredi, organisé par le service jeunesse de TernoisCom :



responsable pour Anvin Mme Bacckeroot.  
Contact au 03.21.04.01.68.

## En cuisine : Velouté d'endives façon Pépée

**Ingrédients** : 6 endives d'Artois (Nord /Pas de Calais), 1 c à soupe de miel, 1 oignon, 1 éclat d'ail, 20g de beurre, 1 verre de vin blanc (10cl), 3c à soupe de Maïzena, 1litre de bouillon de volaille ou de légumes, 20cl de crème, 2 jaunes d'œuf, sel, poivre, noix grillées moulues, croûtons.

**Préparation** : Enlever les trognons d'endives. Emincer vos endives en longueur, l'oignon, faire fondre le beurre avec le miel. Faire suer les endives et l'oignon. Laisser légèrement caraméliser, verser en pluie dessus la maïzena , mélanger, arroser de vin blanc, laisser en feu pour évaporer les vapeurs d'alcools. Et verser le litre de bouillon. Batre la crème froide, les jaunes d'œuf, le sel et le poivre, mélanger avec le potage sur le feu en fouettant.

Servir bouillant au naturel ou parsemé de poudre de noix grillées et de croûtons.

**Temps de cuisson** : Laisser cuire 20mn et mixer le tout.





### Fleurissement

Comme chaque année avec l'arrivée des beaux jours, nos rues s'habillent de plantes variées et colorées afin d'embellir notre environnement et le rendre plus accueillant pour les habitants d'Anvin et pour les visiteurs.

Avec la chaleur caniculaire de cet été, le fleurissement a demandé un arrosage fréquent et intensif.

Cette réussite est le résultat d'un soin et d'un entretien régulier de la part de nos employés communaux masculins. Des félicitations et des remerciements leurs sont adressés.



*Fleurir,  
c'est donner  
de la couleur  
et de la bonne  
humeur à notre  
cadre de vie.*





# COLLECTE TRI TRAITEMENT DÉCHÈTERIE



**ATRE : Artois Ternois Récupération Emploi.**  
Association basée à St Pol sur Ternoise (tél : 03.21.03.72.84) avec un magasin situé rue de Canteraine (ouverture du mardi au samedi de 14h à 18h). Depuis plus de 25 ans, ATRE est au service du territoire rural pour tout débarras chez les particuliers ou la gestion des déchets de chantier. Acteur de l'insertion sociale et professionnelle, l'association accueille des adultes en contrats aidés pour favoriser leur retour à l'emploi avec le soutien des collectivités locales, du Conseil Départemental et d'autres financeurs.

Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre  
Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars

	Matin	Après-midi
Du mardi au samedi	Été 9h - 12h	Été 14h - 18h
	Hiver 8h30 - 12h	Hiver 13h30 - 17h



Lors des semaines impaires, le ramassage des déchets recyclables (bacs à couvercle jaune) a lieu les mardis et le ramassage des déchets ménagers (bacs à couvercle noir) a lieu les jeudis. Nous vous rappelons que vous pouvez également déposer vos déchets en déchèterie (voir horaires ci-dessus).

## Que du civisme !

Les personnels techniques masculins, sous la houlette de Nadège B et Frédy P, œuvrent pour le fleurissement, l'entretien des espaces publics, la création d'allées pour faciliter la circulation piétonne.

Et pourtant, les constats sont les mêmes :

-les **containers à verre** mis à disposition à 3 emplacements dans la commune ne sont toujours pas correctement utilisés. La vidéo surveillance évitera les dépôts sauvages. La déchèterie permet des apports volontaires et l'association ATRE peut aider au développement durable et au recyclage.



-les trottoirs sont encombrés, par endroit, par des containers de déchets (jaunes ou noirs) qui ne sont pas rangés entre les collectes (tous les quinze jours) par leurs propriétaires. Cela provoque une gêne pour les piétons, souvent contraints de slalomer à cause des excréments des chiens. Encore une fois, il est question de civisme et les propriétaires des chiens se doivent de ramasser les excréments. Une verbalisation de ces infractions pourrait être faite.

-les véhicules, parfois mal stationnés, gênent la circulation et sont source de danger. C'est également le cas à proximité de l'école, sur des passages piétons.

-des radars pédagogiques effectuent des contrôles sur la rue d'Hesdin et relèvent des vitesses excessives, y compris à des horaires de circulation importante à proximité de l'école. Les services de gendarmerie vont être invités à multiplier les contrôles.



## ETAT CIVIL : 11/2016 à 10/2018

### NAISSANCES :

PETITBOIS Mathieu le 19 juillet 2017  
VENDEVILLE SAROT Ticya le 25 juillet 2017  
MAGNIEZ Louise le 13 septembre 2017  
DUBUISSON NORMAND Lukas le 13 octobre 2017  
VAN ELSLANDER Aron le 18 octobre 2017  
DEHAUDT Malonn le 06 novembre 2017  
BAYART Mathis le 29 novembre 2017  
GRIOCHE Louca le 16 février 2018  
DUBERNAY Gabrielle le 17 mars 2018  
DESCHINO Loys le 08 avril 2018  
BOUCHART Mathys le 31 mai 2018.

### DECES :

Mr THELLIER Jean-Michel le 03 décembre 2016  
Mr MARIEL André le 13 décembre 2016  
Mme SEILLET-MOLON veuve DUMETZ Monique le 01 février 2017  
Mme KONZOLA veuve COCHEZ Thérèse le 10 février 2017  
Mr CARRE Danny le 18 mars 2017  
Mme CAVALIER veuve MAYOLLE Marguerite le 19 avril 2017  
Mme LEGRAND épouse MERLIN Hélène le 11 mai 2017  
Mr GOTTRAND Damien le 02 octobre 2017  
Mr PERSYN Thierry le 03 décembre 2017  
Mme DUVIEILBOURG épouse MARTIN Guislaine le 06 décembre 2017  
Mr BOUCHARD Gaston le 08 février 2018  
Mr DELFORGE Fernand le 10 février 2018  
Mr DECOBERT Michel le 10 mai 2018  
Mme DUMETZ veuve LECLERCQ Andrée le 17 juin 2018  
Mr BURLION Jean-Claude le 20 juillet 2018  
Mme MENARD veuve BOCQUET le 23 août 2018.

## MARIAGES :

DELETOILLE Guillaume & BRANDEBURG Aleksandra le 15 avril 2017  
MARSY Rudy & LOHEZ Maureen le 03 juin 2017  
TINCHON Geoffrey & LEROY Gwenaëlle le 29 juillet 2017  
GUYOT David & SAILLOT Christelle le 19 août 2017  
DUFLOS Eric & FARDEL Caroline le 26 août 2017  
CAYET Pascal & DURANT Alexandra le 14 octobre 2017  
CHAVATTE Romain & DESCAMPS Aurélie le 02 décembre 2017

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE

Depuis le 1er octobre 2018, la Poste d'ANVIN est ouverte au public les lundis de 9h à 12h, de 14h à 16h15, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h, de 14h à 16h15, le vendredi de 8h30 à 12h (fermée l'après midi), le samedi de 8h30 à 12h.

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	8h30 - 12h	14h - 17h
Mardi	8h30 - 12h	Fermeture
Mercredi	8h30 - 11h30	Fermeture
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 17h
Vendredi	8h30 - 12h	Fermeture
Samedi	2ème du mois 8h30 - 11h30	Fermeture

**Rédaction :** Membres du conseil.

**Directeur de publication :**

André OLIVIER, Maire.

**Impression :** Créa Repro

\*\*\*\*\*

**Site internet de la commune :**

[www.anvin-62134.org](http://www.anvin-62134.org)

(en cours de conception)

**Pour contacter le maire :**

- tél : 06.18.48.38.40

- [maireanvin-a.olivier@orange.fr](mailto:maireanvin-a.olivier@orange.fr)

**Pour appeler la mairie :**

03.21.03.56 72 ou 09.62.54.62.38

**L'Estafette**